

NORALLIANCE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 28.491.775 euros
Siège social : 16 Rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN 400 214 466

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
Le vingt-sept avril à 10 heures,
Au siège social à (76130) MONT SAINT AIGNAN – PAT La Vatine – 16 rue Georges Charpak,

Les Actionnaires de la Société « **NORALLIANCE** » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

.../...

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 4 « Siège social » des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de transférer le siège social de la Société du 16 Rue Georges Charpak – PAT La Vatine à MONT SAINT AIGNAN (76130) au 49 Allée des Rouges Terres à BOIS-GUILLAUME (76230), à compter du 1^{er} mai 2026.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 « Siège social » des statuts comme suit :

« Article 4. – Siège social

Le siège social est fixé : 49 Allée des Rouges Terres 76230 BOIS GUILLAUME.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision du Président, sous réserve de ratification par une décision de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une décision de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires. »

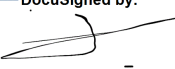
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

DocuSigned by:

37E16A20075D4E0...

"Pour copier certifiée conforme"